32e ANNÉE. — N° 101 — 5 CENTIMES LE NUMÉRO — JEUDI 8 SEPTEMBRE 1892

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre **50 centimes** *à chaque demande de changement d'adresse*

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des **Annonces légales et judiciaires** *ae tout le département est facultative dans le* Journal du Lot.

Cahors le 8 Septembre

LES FINANCES ITALIENNES

Il serait superflu de chercher à démontrer que l'Italie a joué un rôle de dupe en renonçant à sa politique traditionnelle pour entrer dans la triple alliance. Il n'est personne dans la Péninsule, qui ne trouve que la situation est devenue plus difficile depuis que le gouvernement du roi Humbert a commis la faute de préférer l'amitié de l'Allemagne et de l'Autriche à celle de la France.

Certes, nous n'avons aucun intérêt à assombrir le tableau ; mais nous devons à la vérité de constater que les difficultés vont se multipliant chaque jour et s'aggravant en dépit des affirmations contraires de M. Crispi. Non seulement le commerce et l'industrie sont dans le marasme le plus complet, mais l'agriculture elle-même est dans une situation des plus critiques.

Comme conséquence de cet état de choses, le déficit budgétaire augmente et le gouvernement en est réduit à recourir à toutes sortes d'expédients pour se procurer de l'argent.

Il résulte des chiffres publiés dans le compte rendu officiel de la situation financière que les dépenses de cet exercice ont dépassé les recettes de 127 millions 578,003 francs.

Encore, si ce déficit devait rester stationnaire, mais il est probable, au contraire, qu'il ne fera que croître ultérieurement ; car rien ne permet de supposer que la situation puisse s'améliorer prochainement.

Les contribuables, écrasés sous le poids des charges publiques, crient miséricorde et merci ! mais on ne tient nul compte de leurs plaintes. Il faut de l'argent, beaucoup d'argent pour construire des navires de guerre et subvenir aux dépenses de l'armée ; ainsi l'exigent les amis de Berlin et de Vienne auxquels on n'oserait déplaire.

Jadis l'Italie avait en France un débouché pour ses vins. Aujourd'hui, depuis la rupture commerciale survenue entre les deux pays, c'est en Autriche qu'elle adresse ses récoltes. Mais il paraît que ces bons amis ne s'entendent pas entre eux et que l'Autriche ergote sur le texte du traité de commerce et refuse de donner satisfaction aux réclamations des commerçants italiens. En Allemagne le commerce italien n'est pas mieux traité.

Chacun des associés de la triple alliance s'efforce de tirer à soi la couverture et de faire ses affaires aux dépens des deux autres.

Les journaux de Rome sont fort mécontents de voir leur pays ainsi berné par l'Autriche et ils expriment leur mauvaise humeur en des termes que l'on trouve sans doute un peu vifs à Vienne.

« Le gouvernement italien dit le *Messagero* se trouve aujourd'hui dans une impasse pour avoir cru à l'honnêteté commerciale du gouvernement autrichien. Si un négociant avait agi de la sorte, non seulement il serait déclaré en faillite, mais encore il passerait en police correctionnelle ; il est pénible de penser que l Italie a sacrifié l'amitié de la France, son commerce, ses finances, son pain, en échange du traité de la triple alliance, sur lequel figure la signature de l'Autriche dont la valeur est aujourd'hui connue ! Puisse l'exemple du traité de commerce Austro-Italien persuader notre gouvernement de la mauvaise affaire qu'il a faite en achetant si chèrement le traité de la triple alliance, toujours interprêté à notre désavantage. »

La triple alliance a été une mauvaise affaire pour l'Italie ! C'est un journal italien qui le reconnaît et le déclare sans réticence aucune et avec une franchise qui l'honore. Il n'est personne tant soit peu au courant de la politique qui ne soit de cet avis et qui ne reconnaisse que l'Italie a joué un rôle de dupe en se mettant à la remorque de l'Allemagne et de l'Autriche.

Nous aimons à croire que bon nombre de sujets du roi Humbert partagent l'opinion du *Messagero* et ne seraient pas fâchés de voir leur pays rentrer dans la tradition, c'est-à-dire revenir à la politique de race latine qui a produit des résultats aussi heureux que féconds. Mais hélas, ils ne sont pas les maîtres. Humbert 1er estime qu'il est plus glorieux pour lui d'être le vassal de Guillaume II.

Combien cela durera-t-il encore ? Quand la nation italienne, faisant enfin preuve de bon sens et d'énergie, se débarrassera-t-elle de la politique crispienne ?

Nous l'ignorons. Ce qui est certain, c'est qu'elle pourra quand elle le voudra avoir raison de toutes ces résistances à sa volonté, il lui suffit pour cela d'envoyer au parlement des hommes résolus de mettre fin à cette politique funeste.

J. QUERCYTAIN.

INFORMATIONS

Voyage présidentiel

M. Carnot est rentré à Fontainebleau mardi, a midi 40. Il s'est rendu aussitôt au palais après avoir pris congé de M. Ribot qui a continué le voyage pour Paris.

Le roi de Grèce

Le roi de Grèce est arrivé hier à Paris. Il doit se rendre demain vendredi à Fontainebleau, où un déjeuner lui est offert par M. Carnot.

Rentrée des Chambres

Contrairement aux informations, d'ailleurs contradictoires, données par certains journaux, le gouvernement, jusqu'ici, n'a arrêté aucune date pour la rentrée des Chambres. M. Loubet, président du conseil, se réserve, avant toute décision, de prendre l'avis des présidents des Chambres.

Cardinaux

Le *Temps* a reçu de Rome la dépêche suivante :

« J'apprends de source certaine qu'aucun cardinal ne sera créé dans le consistoire du mois d'octobre prochain. Le Pape se bornera à compléter les nominations d'évêques qui ne purent être faites en juillet. »

La fête de Sedan

Le *Vorwœts*, organe officiel de la fraction socialiste allemande, que suivent MM. Bebel et Liebknecht, fait, comme tous les journaux berlinois, ses réflexions sur la fête de Sedan. Les voici :

Il y a aujourd'hui vingt-deux ans que l'empereur des Français a été fait prisonnier avec une grande partie de son armée. Si l'on avait tenu la promesse solennelle que l'Allemagne ne ferait la guerre qu'à l'empereur, qui nous l'avait déclarée, et non au peuple français, s'il y avait eu, alors, à la tête du gouvernement en Allemagne des hommes aimant la paix et la liberté et se faisant une loi suprême de vouloir le bien du peuple, — la victoire de Sedan eût été la fin de l'effroyable et fratricide guerre qui mettait aux prises deux des plus grandes nations civilisées de l'Europe, et après la chute de l'empire français, une ère de bonheur pour les peuples aurait pu s'ouvrir. Alors le 2 septembre serait un anniversaire que nous pourrions fêter, *nous aussi*.

Mais les évènements ont pris un autre cours. Ce n'étaient pas la liberté et la paix qui étaient les étoiles conductrices des gouvernements allemands : c'était la force. La guerre a été poursuivie, bien que l'empereur fût prisonnier et l'empire renversé. La conquête de l'Alsace-Lorraine devint le but de la guerre ; la guerre contre l'empereur devint une guerre contre le peuple français. Il en résulta qu'après Sedan la lutte se prolongea deux fois plus longtemps qu'avant ; que la victoire qui nous échut après des tueries en masse n'apporta à l'Allemagne et au monde, au lieu de la paix, qu'un perpétuel risque de guerre, que le Moloch du militarisme prit un accroissement gigantesque. De sorte que Sedan, pour nous Allemands, a inauguré non pas une ère de bonheur, mais de servitude, de lois d'exception, d'éclosion artificielle de millionnaires et d'appauvrissement de la masse, d'oppression et d'exploitation sans limites, et de corruption : en un mot, Sedan a produit l'ère de M. de Bismarck.

Pour balayer la fange et les suites fatales de cette ère, il faudra une génération. Que ceux qui en ont tiré profit ou satisfaction fêtent l'anniversaire de Sedan. *Nous ne le fêtons pas.*

Nous sommes heureux, dit le *Parti national*, de saluer derrière ces lignes leur auteur, notre confrère M. Hirsch, qui a laissé à Paris de bonnes et fidèles amitiés, après son long séjour parmi nous comme correspondant de la *Gazette de Francfort*.

Dans l'Europe qui paie aujourd'hui des sommes si folles pour l'entretien d'épouvantables armées (chaque citoyen français donne annuellement 22 fr. 50, chaque allemand 13 francs 75, chaque autrichien 10 fr. 25, chaque russe 9 fr. 20, chaque italien 12 fr., chaque anglais 21 fr. 10, chaque belge 8 fr. 40, chaque hollandais 16 fr. 80), dans cette Europe où rien n'est plus

---

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 70

UN AMOUR D'HENRI VI

Par HENRI AUGU et GULLAUD

PREMIÈRE PARTIE

La butte de Montmartre

XI

LE POISON ET LE RAPT

» — Ventre-saint-gris ! dit alors le roi aux seigneurs qui étaient là, je n'enlève point violemment les filles ni les femmes à leurs maris... C'est bien assez que je prenne les cœurs, et je ne veux pas qu'on aille au-delà. »

Henri IV connaissait ses défauts, et il était assez sincère et assez grand pour en convenir.

» On me blâme, écrivit-il à Rosny, d'aimer les dames et l'amour. En tous lesquels discours je ne nierai point qu'il n'y ait quelque chose de vrai ; mais, dirais-je que, ne passant pas par mesure, il me devrait plutôt être dit en louange qu'en blâme ; et, en tout cas, devrait-on excuser de tels divertissements, qui n'apportent nul dommage et incommodité à mon peuple, par forme de compensation de tant d'amertumes que j'ai goûtées, et de tant d'anciens déplaisirs, fatigues, périls, dangers par lesquels j'ai passé depuis mon enfance. »

Le guet, la connétablie et maréchaussée eurent beau faire, on ne put retrouver ni Alice ni les ravisseurs.

Seulement on finit par savoir, grâce aux recherches auxquelles se livrèrent les prévôts et présidiaux des gouvernements de Brie-Champagne, Bourgogne et du Lyonnais, qu'un coche accompagné de plusieurs cavaliers armés, avait été vu se dirigeant vers la Savoie, et que dans ce coche on avait distingué une femme voilée.

Les communications étaient alors si peu rapides que lorsque ces renseignements arrivèrent à la connétablie de l'Ile-de-France, le coche était déjà depuis longtemps au-delà des frontières.

Qu'on juge du désespoir du pauvre chevalier, et de la douleur de Marcel, en apprenant ces nouvelles.

Ils se mirent eux-mêmes en route, et suivirent les traces du coche jusque sur les limites de la Savoie. Mais là toute indication cessa. En vain allèrent-ils jusqu'à Chambéry, ils ne découvrirent rien.

L'âme affligée ils revinrent à Paris, où ils confondirent leurs peines dans de mutuels épanchements entretenant ainsi l'affection l'un de l'autre pour la pauvre enfant et espérant en Dieu.

Quant aux trois fanatiques saisis dans l'église de Montmartre, et qui étaient, comme on sait, le capucin Langlois, de Toul, et les deux jacobins ou dominicains, de Gand, les frères Argier et Ridicoux, ils furent fermes dans les tortures et ne nommèrent aucun de leurs complices.

Seulement l'information montra que c'était l'intrigue espagnole qui, l'année d'auparavant, avait jeté dans le complot les deux jacobins. On les avait en outre, promenés dans Bruxelles, à Rome, à Milan ; le légat romain Malvezzé avait échauffé leur zèle ; le jésuite flamand d'Hodun, consulté, n'avait trouvé à redire au projet que la chétive apparence du frère Ridicoux, qu'on lui présentait.

« — De pareilles entreprises, avait-il dit, demanderaient des hommes plus robustes. »

Les trois sicaires furent condamnés à la roue et exécutés en place de Grève.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE

DEUXIÈME PARTIE

Les grands conspirateurs

I

LA FOIRE DE SAINT-GERMAIN

Nous sommes en 1602, au mois de février.

La célèbre foire de Saint-Germain est dans tout son éclat, dans tout son hourvari. C'est un vacarme à ne pas s'entendre, un tohubohu étourdissant.

Tout fourmille, tout frétille, s'ébat et crie.

Ici le marchand s'égosille à appeler ses clients ; là, en se disputant, on joue aux quilles et au tourniquet ; ailleurs, des bateleurs, des jongleurs, des acrobates provoquent les applaudissements du populaire.

Des charlatans préconisent leur orviétan et leur poudre de perlimpinpin, ou arrachent les dents à quelques badauds. Plus loin, on montre des chiens et des singes savants. Pendant longtemps, pour ces derniers, on avait perçu, au passage du Petit-Châtelet, quatre deniers de droit d'entrée, ce dont les jongleurs purent se dispenser dans la suite, en faisant gambader leurs singes devant le péager. De là est venu le proverbe : *Payer en monnaye de singe*.

Aux cabarets de la foire, on boit et on chante.

De mignards cordeliers et *prescheurs*, des abbés musqués comme il y en avait alors, vont d'une loge à l'autre riant et secouant leurs mouchoirs *frisés*. Puis ce sont des écoliers turbulents ou des pages faisant mille niches aux paisibles bourgeois.

On voit aussi circuler des groupes avinés, composés pêle-mêle de lansquenets, de laquais et de pères *frapparts*, « dodelinant de la tête et barytonant, » comme eût dit feu le plaisant Rabelais.

Tout Paris s'était donné rendez-vous au faubourg Saint-Germain.

Henri IV et sa cour n'ont eu garde de ne pas venir s'éjouir au grand ébatement. Le Béarnais aimait à voir l'allégresse populaire.

Mais voici encore nos vieilles connaissances, les commères que nous avons vues deviser à Montmartre, sur la procession de Saint-Denis. C'est Jeanne la Jocette, Marthe la Louvète, et dame Péronnelle la Bidaude.

Jean Guille, le quéreur de pardons, n'y a pas manqué non plus ; il les accompagne. Seulement le diseur de chapelets avait prospéré : on le devinait à ses chausses et à son pourpoint de drap neuf, et surtout à sa volumineuse *montre-horloge*, suspendue au cou. (*A suivre*).

que la peur du nombre et de la force, et où l'exercice militaire se bâtit à coup de milliards, il est bon qu'il reste, surtout en Allemagne, quelques hommes susceptibles de dire pourquoi et comment de telles situations font horreur à la conscience et à la logique.

Les grandes manœuvres

Montmorillon, 7 septembre.

Le général de Cools est arrivé hier au soir à Montmorillon. Il ne reste plus à venir que deux ou trois officiers de son état-major.

Le grand quartier général peut être considéré comme constitué.

Dans la matinée, le général de Cools s'est rendu à Sillards pour examiner les travaux de construction de la gare militaire.

L'horaire des trains spéciaux pour l'arrivée des territoriaux, n'est pas encore arrêté d'une manière définitive.

C'est aujourd'hui jour de repos pour les troupes. L'intérêt un peu languissant qui s'attachait aux manœuvres va se relever demain par l'arrivée des divisions mixtes des 5e et 17e corps.

La première, on le sait, débarquera à Poitiers et la seconde à Ruffec.

Comme l'importance qu'on attache cette année aux grandes manœuvres dn Poitou réside entièremeut dans la participation des territoriaux, toutes les opérations secondaires disparaissent devant ce débarquement.

Au moment même où il s'effectuera, se poursuivront, il est vrai, dans les 9e et 12e corps les manœuvres de divislon contre division, mais les combats qui seront livrés n'ont d'autre but que de réaliser la concentration finale de chaque armée, et, malgré la latitude laissée aux généraux de division, leurs mouvements ne sauraient attirer particulièrement l'attention.

Le général de Cools a d'ailleurs pensé ainsi, et le débarquement des territoriaux seul sera l'objet de ses observations. Il se rendra le matin dans ce but à Poitiers pour l'arrivée de la division mixte du 5e corps. Puis, par le chemin de fer, il ira ensuite à Ruffec, inspecter la division mixte du 17e corps.

La grève de Carmaux

Carmaux, 7 septembre.

Dans leur réunion d'hier soir, les mineurs ont décidé que, les travaux de barrage étant terminés, les vingt ouvriers qui descendaient tous les jours ne rentreraient pas.

En conséquence, le Syndicat laisse la Compagnie entièrement libre d'employer ses mécaniciens payés au mois à l'épuisement des eaux.

Dans la nuit, le Comité de la grève a envoyé 1,500 listes de souscription aux différents Syndicats; de son côté, la Bourse du Travail doit en expédier 500 par ses soins.

Tous les matins, M. Baudin, député, accompagne les patrouilles de grévistes pour éviter les conflits avec la gendarmerie.

L'enquête commencée hier sur les lettres que les ouvriers accusent la Compagnie d'avoir envoyé ne donne pas de résultats.

D'autre part, on nous affirme qu'un certain nombre d'ouvriers allant demander du travail à la Compagnie, celle-ci exige une demande écrite.

On suppose que si ce mouvement se généralisait, la Compagnie en profiterait pour demander aux autorités de protéger ceux qui désirent reprendre le travail.

Les escadres à Gênes

On fait de grands préparatifs en vue des prochaines fêtes. Les rues principales sont ornées de drapeaux, de nombreux mâts portant des oriflammes, d'arcs de triomphe et de lampions.

* * *

L'escadre française est arrivée hier à Gênes.

Elle a reçu un accueil très empressé.

Les journalistes italiens et étrangers sont allés au-devant d'elle pour la saluer.

L'armée italienne

Le *Daily Chronicle* publie une dépêche de Rome, disant que les cercles militaires ont été impressionnés défavorablement par les manœuvres de Foligno à la suite de la confusion inexcusable qui s'est produite dans les ordres donnés et dans leur exécution.

AU DAHOMEY

Le colonel Dodds annonce que le pays de Décamé a été évacué entièrement.

L'ennemi s'est concentré à Allada.

Le colonel attend la cavalerie pour continuer sa marche en avant.

Marseille, 6 septembre.

Le paquebot français *Stamboul*, courrier du Congo et du Dahomey, est arrivé ce matin avec soixante-douze passagers, parmi lesquels MM. Delpeuch et Doublet, enseignes de vaisseau ; Mocland et Pujol, médecins de la marine ; Cléret, capitaine, et Talboumba d'infanterie de marine ; François, capitaine d'artillerie de marine ; de Champvailler, lieutenant de spahis ; enfin le capitaine explorateur Binger, accompagné du lieutenant Vrault, son second.

M. Marcel Monnier, autre membre de la mission, a quitté le bateau à Las-Palmas. Il rentrera en France par le prochain courrier.

On sait que la mission Binger avait été chargée par le gouvernement français de la délimitation de nos possessions du nord du Grand-Bassam et du pays des Afaoutes et que, à ce propos un différend éclata avec la mission anglaise.

A la suite de ces difficultés, le capitaine Binger et ses compagnons gagnèrent Kong. Arrivée dans cette localité, la mission se disloqua.

Le capitaine Binger et M. Monnier descendirent par le Diomoli et le Baoulé, le lieutenant Vrault revenant par le Bouna et le Barabi. Quant au docteur Crouzas, il rentre par le Soudan et le Sénégal.

Nos officiers ont reçu partout un accueil très sympathique de la part des populations indigènes qui se montrent très favorables à la France.

* * *

Le paquebot *Stamboul* a touché au Dahomey avant le commencement des hostilités. Aussi ne rapporte-t-il aucun fait intéressant.

Un officier, interrogé sur la campagne du Dahomey, estime que la marche sur Abomey sera rapidement menée, et que sous peu Behanzin recevra le châtiment qu'il mérite.

Un passager a affirmé que la tactique des Dahoméens, fuyant devant nos colonnes, leur a été conseillée par les Allemands, qui estiment plus meurtrières pour nos troupes, les émanations malsaines des lagunes que les balles des soldats de Behanzin.

D'autre part, le roi tient à éviter une rencontre de laquelle pourrait résulter pour lui un échec sérieux, car dès lors sa puissance s'évanouirait et ses féticheurs attribuant sa défaite à la défaveur des dieux n'hésiteraient pas à lui trancher la tête.

Nous avons vu à bord du *Stamboul* un sergent et deux soldats ayant accompagné à diverses reprises une mission qui se rendait à Abomey.

Ils s'accordent à reconnaître que la situation climatérique de l'intérieur est bien supérieure à celle de la côte et ils disent que le pays est magnifique.

Ces trois militaires sont les seuls survivants d'un détachement de vingt-sept hommes qui avait été envoyé à Kotonou.

Le choléra

Paris, 7 septembre.

Les préfets sont invités à dresser une liste des communes désireuses d'acheter l'appareil de désinfection contre les épidémies.

L'administration étudie en ce moment un système d'appareil simple et peu coûteux.

* * *

Le préfet de police a décidé de communiquer chaque jour les cas de décès cholériques.

Le nombre de cas de la journée de lundi est de 68 à Paris et de 21 dans la banlieue. Le nombre de décès est de 31 à Paris et de 16 dans la banlieue.

Le *Figaro* donne pour mardi, 41 cas et 26 décès à Paris ; 19 cas et 16 décès dans la banlieue.

Les journaux signalent 2 décès à Orléans.

Brest, 7 septembre.

Le docteur Anner, directeur de la santé, vient d'adresser une lettre aux journaux de Brest, afin d'informer le public que tous les navires venant des ports et des régions contaminés subiront une quarantaine de vingt-quatre heures à Brest et dans tous les ports du Finistère.

Cette quarantaine sera obligatoire, alors même qu'il n'y aurait rien à bord.

Hambourg, 6 septembre.

La recrudescence de l'épidémie est telle qne l'on propose de mettre le feu aux maisons de bois branlantes où gît le choléra.

Les échevins font offrir 50 fr. par jour aux hommes de bonne volonté qui veulent transporter les cholériques, surtout pour les retirer des galetas, mais personne ne se présente. Il est question également d'établir un cordon sanitaire autour des quartiers contaminés, en donnant aux soldats l'ordre de tirer sur ceux qui tenteront d'en sortir. Ces bruits alarmants font que tous ceux qui ont quelques marks en poche se hâtent de fuir en rase campagne.

On voit des porteurs de civières abandonner sur la voie publique les morts et les mourants. Les pompiers les aspergent de désinfectants, sans que l'on ose s'en approcher.

Il est impossible de se faire une juste idée de la panique qui règne dans les rues de cette métropole de 570.000 âmes. La plupart des comptoirs d'armateurs, de gros négociants, ainsi qu'un grand nombre de magasins de luxe sont fermés. La bourse est morte. Les tramways, les cabs, les mouches se font de plus en plus rares. Disons, cependant que la charité publique fait des prodiges. Des Samaritains, appartenant aux classes les plus diverses, arrivent se mettre à la disposition des médecins.

Tirages financiers

Paris, 5 septembre.

TIRAGES DE LA VILLE DE PARIS

Le numéro 691,116 gagne 100,000 francs.

Le numéro 51, 224 gagne 50,000 francs.

Les numéros 644,655 682,390 97,320 80,776 gagnent chacun 5,000 francs.

Les quarante numéros suivants sont remboursables à 1,000 francs.

598,713	453,700	262,048	553,878	631,769
581,116	147,043	585,459	680,467	22,226
29,912	466,140	684,062	85,946	636,063
426,140	878,071	20,447	206,170	325,776
453,895	137,700	294,089	518,384	369,981
532,406	375,409	43,107	405,297	277,183
55,501	413,672	445,257	321,881	528,620
664,872	110,866	24,658	380,090	12,257

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

Obligations foncières 3 0/0 (1885)

Le numéro 313,253 gagne 100,000 francs.

Le numéro 205,993 gagne 20,000 francs.

Les six numéros suivants gagnent chacun 5,000 francs : 192,133 — 905,908 — 175,072 — 962,172 — 984,629 — 302,257.

Obligations foncières 3 0/0 (1879)

Les numéros 730,962 et 136,725 seront chacun remboursés par 100,000 francs.

Le numéro 1,392,271 gagne 25,000 francs.

Les numéros 340,142 et 1,163,177 gagnent chacun 10,000 francs.

Les cinq numéros suivants gagnent chacun 5,000 francs : 1,425,290 — 1,642,561 — 532,555 — 520,212 — 524,247.

CHRONIQUE LOCALE
ET REGIONALE

Université

C'est par erreur que nous avons annoncé la nomination de M. Vène au censorat de Nîmes.

C'est à l'important lycée d'Avignon que notre compatriote va occuper le poste de censeur des Etudes.

— M. J. Delfour, de Mercuès, censeur au lycée Mignet, à Aix, vient d'être nommé en la même qualité, au lycée de Poitiers.

Tous nos compliments.

Dégâts occasionnés par l'orage

L'orage qui a éclaté jeudi sur les territoires des communes voisines de Cahors a gravement compromis les récoltes là où elles n'ont pas été totalement anéanties.

De la première évaluation des pertes faites il résulte que les dégâts peuvent être estimés de la manière suivante :

Commune de Nadillac, 4,600 fr. ; commune de Cras, 7,000 fr. ; commune de St-Martin-Labouval, 8,100 fr. ; commune de St-Cernin, 18,300 fr. ; commune de Lauzès, 3.800 fr. ; commune de Sénaillac, 3,800 fr. ; commune de Parnac, 29,500 fr. ; commune de Caillac, 7,008 fr. ; commune de Luzech, 20,700 fr.

Commission départementale

La commission départementale se réunira à la préfecture, dans le lieu ordinaire de ses séances le 30 courant.

Le programme de la fête

Il résulte des renseignements que nous avons pris, que le programme de la fête du 22 septembre à Cahors n'est pas encore prêt.

Cependant nous pouvons dire d'ores et déjà que le projet de cavalcade annoncé a été abandonné comme trop coûteux.

La commission chargée des fêtes est en train d'élaborer le programme qui sera communiqué à la presse très prochainement.

La famille de Mosbourg

On nous communique la note suivante :

La famille de M. le comte de Mosbourg apprend que quelques personnes ont bien voulu s'intéresser à l'érection d'un monument en son honneur à Mercuès. Elle tient à leur faire savoir qu'elle est reconnaissante de cette preuve de sympathie, mais que, connaissant mieux que personne les idées et les opinions de leur regretté parent, elle s'oppose formellement à cette entreprise.

Le renvoi de la classe

Le gouvernement, dit la *Correspondance télégraphique militaire*, vient de décider que la libération de la classe, qui avait été fixée par un décret du 16 août au 21 septembre, aurait lieu le 19 pour permettre aux soldats libérés de fêter dans leurs foyers la fête nationale du 22 septembre.

En conséquence de cette décision, le Ministre de la guerre envoie des instructions dans tous les corps d'armée pour que le renvoi des hommes libérables ait lieu le samedi 17, ou au plus tard le dimanche 18 septembre.

Le *Bulletin officiel du Ministère de la Guerre* publiera cette modification à la date primitivement fixée dans son numéro qui paraîtra cette semaine.

Recrutement de Cahors

AVIS. — Un grand nombre de jeunes gens de la classe 1891 écrivent tous les jours au Commandant du Recrutement ou viennent au bureau quelque fois de fort loin, pour savoir dans quel Régiment ils sont placés.

Afin d'éviter aux intéressés des démarches et des frais inutiles, le Commandant de Recrutement les prévient qu'il ne pourra procéder au classement que quand il aura reçu du Ministre la circulaire de répartition, indiquant les corps que la subdivision de Cahors doit alimenter, le nombre d'hommes à affecter à chaque corps, les conditions de taille, d'aptitude, d'instruction, de profession, etc. Cette circulaire ne paraît d'habitude que dans la 2e quinzaine d'octobre. Jusque là, le Commandant de Recrutement ne peut tout naturellement donner aucune indication, et les solliciteurs en seront pour leurs démarches et leurs frais de timbre-poste.

L'Ecole Polytechnique

L'anniversaire de la fondation de l'Ecole polytechnique tombait jeudi dernier.

C'est Lomblardie, directeur de l'Ecole des ponts et chaussées, qui eut le premier l'idée d'une école dans laquelle tous les corps d'ingénieurs recevraient une éducation commune. Il communiqua son idée à Monge, qui la fit adopter au Comité de Salut public, avec le concours de Prieur et Lazare Carnot.

L'Ecole fut installée le 1er septembre 1795, dans le Palais-Bourbon. Les premiers savants qui y professèrent furent Lagrange, Monge, Hachette, Fourcroy, Vauquelin, Berthollet, Chaptal, etc.

Avec de pareils professeurs, les 349 premiers élèves de l'Ecole ne pouvaient manquer de faire de véritables savants à leur tour, et l'institution de prendre la première place. C'est ce qui arriva.

S'il fallait, aujourd'hui, citer les noms célèbres sortis de l'Ecole polytechnique, il faudrait des volumes.

Une grande confraternité règne toujours entre les polytechniciens, même après la sortie de l'Ecole, et nul ne doute que, dans trois ans, quand on célébrera le centenaire de la fondation, on ne retrouve tous les élèves encore vivants groupés autour du drapeau de l'Ecole, dont la devise est :

« Pour la patrie, la science et les arts. »

L'un des doyens des polytechniciens est M. de Capella, notre compatriote, inspecteur général des ponts et chaussées, qui porte aujourd'hui ses 85 ans d'une façon très allègre et qui a conservé une activité d'esprit et d'intelligence admirables.

M. de Capella était ingénieur en chef à Cahors vers 1852.

Un bon avis

Les chefs de corps devraient prémunir les sous-officiers et les engagés volontaires sous leurs ordres contre les agissements de certains voyageurs de commerce, beaux parleurs, qui trouvent moyen de faire signer à ces jeunes gens des engagements à échéances mensuelles dont le total dépasse trop souvent les prévisions du signataire.

Celui-ci ne prend pas toujours la peine de lire la formule commerciale longue et embrouillée à dessein, qui lui est présentée. Il est arrivé à recevoir des stocks inattendus de marchandises, tandis qu'il croyait ne s'être engagé que pour certains articles déterminés.

Le même procédé est employé par certains courtiers en librairie, en bijoux et en habillements de fantaisie.

Commissaires de police

Il est question, au ministère de l'intérieur, de remanier les règlements en vigueur qui ne permettent pas aux commissaires de police de province d'obtenir une retraite au bout de soixante ans d'âge ou trente ans de service accomplis.

Ces fonctionnaires dont on reconnaît l'utilité et le dévouement, seraient mis sur le même pied que les commissaires de police de Paris.

Tribunal correctionnel de Cahors

Mardi, le tribunal correctionnel de Cahors a condamné à 4 mois de prison, pour coups et blessures, le sieur Philippe Burg, âgé de 39 ans, journalier, sans domicile fixe, dont nous avons raconté la triste équipée. Burg a déjà subi 12 condamnations pour vol, attentats à la pudeur et brutalité.

Il a condamné, en outre, à 15 jours de prison, pour vagabondage et mendicité, le sieur Amédée Rey, âgé de 68 ans, sans domicile fixe.

Nomination de professeurs

Le prochain *Bulletin du ministère de l'instruction publique* contiendra environ 400 nominations de professeurs dans les lycées et collèges de garçons et de jeunes filles.

Le petit nombre de postes vacants dans les lycées en philosophie et en histoire n'a guère permis de placer les nouveaux agrégés de ces deux ordres d'enseignement dans les collèges communaux.

Quant aux agrégés de l'ordre scientifique, aucun agrégé n'a pu être placé : la suppression de la plupart des chaires de mathématiques préparatoires a privé de postes en effet de nombreux professeurs de mathématiques auxquels on a dû distribuer les emplois vacants par suite de décès, retraite, etc.

Ces dernières années, le mouvement du personnel des lycées n'avaient été effectué que du 12 au 15 septembre.

Cahus

Le nommé François Rougier, propriétaire, s'était rendu samedi à la foire de Beaulieu (Corrèze). Lorsqu'il voulut acheter quelque chose, il s'aperçut que d'habiles pick-pockets lui avaient coupé les poches, et lui avaient soustrait son porte-monnaie contenant 58 fr.

Le Montat

La gendarmerie vient de dresser procès-verbal contre le sieur C. O..., qui enfouissait un cheval mort aux abords de la route du Montat. Il avait, à cette occasion, négligé de se conformer aux prescriptions de la loi du 20 octobre 1791.

Labastide-Murat

Dans la nuit du 30 au 31 août, un orage épouvantable est tombé sur le canton de Labastide-Murat, notamment sur les communes de Soulomès et Caniac.

Une pluie diluvienne mêlée de grêle est tombée pendant une heure environ, aussi les récoltes sont-elles affreuses à voir.

Les tabacs ne valent absolument rien. On s'empresse de demander à l'administration l'autorisation de les détruire.

Que d'arbres ont été abattus par la violence de la tempête !

Ça fait pitié à voir !...

Production agricole de la Fraece

Le *Bulletin des Halles* fait connaître son évaluation sur la production agricole de la France, après une enquête particulière qu'il a ouverte sur tout le territoire :

Le rendement de notre récolte en blé serait de 102,409,950 hectolitres et la qualité du grain serait excellente.

On peut estimer de ce fait que le rendement en farine se trouvera augmenté de 4 0/0 environ ce qui, pour une production de 102,409,950 hectolitres de grains récoltée, équivaut à une production de 106,600,000 hectolitres, c'est-à-dire à peu près à la moyenne décennale (107,800,000 hectolitres), y compris la mauvaise année de 1891.

Le poids spécifique du blé récolté cette année arrive à 78 kilog. 200 l'hectolitre, contre 76 kil. 580 moyenne décennale. On peut donc établir ainsi la valeur relative de notre récolte en blé, pour 1892, en comparaison de celle d'une année moyenne :

Hectolitres récoltés en 1892, 102,409,590 ; récolte moyenne des dix dernières années, 107,802,650 ; poids moyen, 78,200 contre 76,580; poids total, quintaux 80,085,580 contre 82,555,057 rendement en toutes farines, à raison de 74 0/0, 59,262,820 contre 61,090,900 ; produit en pain, à raison de 130 kilog. de farine, 770,410,670 contre 790,418,170.

Ce serait donc, par rapport à une année moyenne, un déficit en quantité de 5 millions 393,050 hectolitres ; mais le poids naturel du blé étant supérieur et la qualité de grain excellente, le déficit diminue sensiblement au poids, au rendement en farine et au rendement en pain, qui n'accusent plus en moins, que les différences suivantes : en poids, 2 millions 570,700 ; en rendement en farine, 1,828,080; en rendement de pain, 2,376,500.

Le résultat de notre récolte en blé pour 1892 doit, en conséquence, être classé comme une assez bonne moyenne ; nos besoins généraux annuels en blé étant de 122 millions et demi d'hectolitres, nous aurions, si ces chiffres sont exacts, à importer environ 15 millions d'hectolitres de blé, soit au prix préalable de 14 fr. l'hectolitre, pour 210 millions de francs.

Préservation des bois des effets de la chaleur

Pour préserver les bois des effets de la chaleur, on applique à l'aide d'un gros pinceau une dissolution froide de silicate de soude préalablement diluée par addition d'eau jusqu'à 20° B, soit dans la proportion de 5 parties d'eau en volume de silicate pour 5 à 6 parties d'eau en 3 couches successives, en ayant soin de bien laisser sécher entre chaque application. Le silicate tient mieux sur le bois si on incorpore dans la dissolution une poudre inerte, kaolin blanc ou ocres diversement ou même du blanc de Meudon.

Les jours diminuent

C'est au mois de septembre que la diminution est la plus rapide. Elle sera de 36 minutes du 11 au 21, et de 35 minutes du 21 septembre au 1er octobre, en tout de 1 h. 47 minutes dans ce mois de 30 jours.

C'est le jeudi 22 septembre, à 2 heures après-midi, que l'automne commence et que l'équateur de la terre, prolongé, va passer du sud au nord du centre du soleil. Il sera midi à cet instant dans les environs des Açores et îles du Cap-Vert. Le samedi 24 seulement, la durée du jour sera exactement de 12 heures, égale à la durée de la nuit, à cause de la réfraction atmosphérique.

Pour la France, les ombres des objets vont présenter cette curieuse particularité qu'elles auront à midi la même longueur que les objets ; à Dunkerque ; ce sera le 6 septembre que le fait se produira ; à Paris, le 12 ; à Tours, le 16 ; à Lyon, le 20 ; à Toulouse, le 25; à Marseille, le 26. A Alger, ce sera seulement le 13 octobre que le phénomène aura lieu.

Dans le sud de notre atmosphère, à partir de la latitude San-Bias du Mexique, à 60°27 du pôle, les ombres sont toute l'année plus longues que la hauteur verticale des objets.

VITICULTURE

On écrit de Broquies au *Journal de l'Aveyron :*

Les vignes américaines sont magnifiques de vigueur et portent des raisins en abondance. Les retardataires qui n'ont pas encore commencé leurs travaux de reconstitution, se mordent les doigts et regrettent vivement de n'avoir pas, dès le principe, eu foi aux plants américains.

Un propriétaire de notre connaissance envoyait à son vigneron, vers le milieu de mai, des boutures de Merlot, de Castets et de quelques autres plants renommés. Ayant visité ses vignes ces jours derniers, il a eu la surprise et la grande satifaction de constater qu'en 3 mois de temps, ces boutures étaient devenues des sarments de 1m50 de longueur qui portait deux ou trois belles grappes chacun. On conviendra que cet essai est passablement encourageant !

Les alicante-bouschet, le petit-bouschet, les aramons sur riparias qui sont à leur troisième ou seulement à leur deuxième feuille, portent une récolte splendide.

Cependant il ne conviendrait peut-être pas de multiplier ces plants outre mesure, attendu qu'ils donnent un vin très peu alcoolique et de faible valeur ; il n'est pas bon de sacrifier absolument la qualité à la quantité.

Si nous avions un avis à donner aux propriétaires-viticulteurs de la région, nous leur dirions : « Vous pouvez sans doute faire une place considérable aux aramons et aux bouschets ; mais il importe aussi d'introduire dans vos vignes des plants qui soient de nature à relever le titre alcoolique de nos vins. Essayez les Castets, les Merlots et d'autres que les connaisseurs pourront vous désigner. Il ne suffit pas d'avoir du vin ; il faut produire du vin qui soit vendable. La reconstitution du vignoble français va grand train ; dans un avenir peu éloigné l'ancienne production sera de beaucoup dépassée. Et alors, seuls pourront tirer parti de leurs vins, les propriétaires qui auront une récolte de qualité au moins passable.

La lutte contre le phylloxéra

Monsieur le Directeur,

Sous le titre ci-dessus, la *Chronique vinicole* a publié récemment un travail fort instructif du docteur Menudier. L'honorable membre de la commission supérieure du phylloxéra en démontrant clairement qu'on peut conserver et maintenir nos bons cépages français phylloxérés en parfait état de production tout en abandonnant le sulfure de carbone, a révélé un fait d'une importance exceptionnelle.

En prouvant avec chiffres à l'appui, que les vignes traitées exclusivement par des engrais convenables donnent plus de sarments et de raisins que celles traitées simultanément par des engrais et le sulfure de carbone, le docteur Menudier a étonné beaucoup de viticulteurs et cependant il n'y a là rien de surprenant, voici pourquoi :

« Le sulfure de carbone est un hyposthénisant de la vigne chez laquelle il détermine de prime abord une dépression très marquée. » Il serait pour elle un poison mortel si, introduit dans le sol, au pied de l'arbuste, il y restait sans se décomposer ; fort heureusement, il ne tarde pas à se redoubler en soufre et en carbone et alors il n'est plus nuisible parce qu'il cesse d'être sulfure de carbone.

Par ses études expérimentales poursuivies avec tant de courage et de persévérance pendant un grand nombre d'années, le docteur Menudier est arrivé à confirmer pleinement les vérités suivantes que, depuis vingt ans, nous cherchons à faire prévaloir.

1° La propagation du phylloxéra est le résultat d'un état anormal de la vigne.

2° Le seul moyen simple, pratique et rationnel de combattre victorieusement l'insecte vastatrix, c'est de donner à la vigne la force de résistance qui lui manque en fournissant au sol, dans des proportions convenables, les différents éléments nutritifs qu'elle réclame pour être dans des conditions normales.

3° L'avenir de la viticulture ne réside ni dans la création de nouveaux cépages, ni dans l'emploi des insecticides, mais dans la composition savante de la nourriture à donner aux vignes.

M. Menudier, en jetant un vif rayon de lumière sur une question entourée jusqu'à ce jour d'obscurités profondes, mérite les félicitations de tous ceux qui s'intéressent à la prospérité de la France.

Veuillez agréer, etc.

CHAVÉE-LEROY.

Variétés

LA LUNE A UN MÈTRE

Nous emprutons à notre confrère le *Temps* les éclaircissements suivants sur le remarquable projet de M. François Deloncle, relatif à la construction d'une grande lunette astronomique pour l'Exposition de 1900 :

M. F. Deloncle, député des Basses-Alpes, s'est fait le promoteur d'un idée qui, si elle était mise en pratique, constituerait le « great attraction » de l'exposition à venir, puisqu'elle ne consiste en rien moins qu'en la construction d'un énorme télescope de précision qui permettrait de rapprocher de nous la lune, et cela à une distance si infime que nous pourrions observer notre satellite dans ses moindres détails.

Donnant à son projet un commencement d'exécution, M. Deloncle réunissait hier à l'Observatoire, MM. Henry, astronomes adjoints à l'Observatoire; M. P. Gauthier, constructeur d'appareils d'optique, ainsi que deux architectes, et, dans une conférence qui ne dura pas moins de deux heures, ces messieurs prenaient leurs premières dispositions pour donner corps à l'idée émise.

Nous avons demandé à M. Deloncle de nous fournir des renseignements au sujet de son entreprise, et voici en quels termes s'est exprimé l'honorable député :

« Mon idée, nous a-t-il dit, date de 1889 : il était naturel, à la vue des merveilles de l'Exposition, de s'amuser à songer à ce que pourrait bien être la prochaine Exposition, et c'est au cours de ma rêverie que m'est apparu l'appareil d'optique dont je me propose aujourd'hui la réalisation. Je m'étonne fort qu'on n'est point pensé déjà à le construire, car, somme toute, il n'est autre chose que le bon vieux télescope de nos pères, construit, il est vrai, avec une extraordinaire puissance, mais conçu néanmoins aussi simplement que le premier télescope de Newton : ses dimensions seront énormes, ce seront celles de la colonne Vendôme, il aura quarante mètres de long et son réflecteur, un miroir concave argenté, pesant neuf tonnes, n'aura pas moins de trois mètres de diamètre et cinquante centimètres d'épaisseur avec quatorze centimètres millimètres à la flèche.

Ce sont MM. Henry, les maîtres de l'optique, qui ont fixé ces dimensions, c'est M. P. Gautier qui détermine les conditions de construction du télescope proprement dit, et ce sera à Saint-Gobain qu'incombera la tâche difficile et le périlleux honneur de fournir le miroir réflecteur : les éminents directeurs de Saint-Gobain ont bien voulu accepter de tenter l'expérience et là réside, en réalité, la seule difficulté du projet, car tout le reste n'est qu'un jeu pour MM. Henry et Gautier.

» Nous ne craignons pas la concurrence étrangère, car le monde entier est tributaire de nos astronomes et de nos constructeurs, et, d'ailleurs, le temps ferait défaut à nos rivaux s'ils voulaient construire cet appareil pour leur prochaine exposition : en effet, c'est tout juste si les sept ans pleins qui nous séparent de notre exposition future seront suffisants pour la réalisations de notre projet.

» Les foules qui se succèderont dans le hall immense où en 1900 le télescope gigantesque leur montrera directement ou par de grandes projections, ou par de larges photographies, la surface de la lune dont un seul mètre carré ne pourra leur échapper, ces foules, dis-je, concevront l'idée des découvertes merveilleuses que l'homme doit attendre de l'astronomie physique.

» Nous venons, en ce moment même, de nous réunir et nous avons été à même d'apprécier les plans et devis qui nous ont été présentés : c'est à près de deux millions et demi que s'élèveront les dépenses nécessitées par notre entreprise en le succès de laquelle nous avons tous la foi la plus vive ; non seulement le plus grand objectif astronomique figurera à l'exposition, mais encore, malgré les doutes émis par plusieurs illustres savants sur la possibilité du projet, les espérances que nous fondons sur cet appareil ne seront point déçues. »

M. Deloncle nous ayant fait en ces termes l'historique de son projet, nous avons demandé à MM. Paul et Prosper Henry, astronomes adjoints à l'Observatoire, des renseignements complémentaires sur l'exécution pratique de ce vaste projet:

« Mais oui, nous ont-ils dit, c'est bien M. François Deloncle qui a eu le premier l'idée de ce gigantesque télescope, mais laissez-moi vous dire, tout d'abord, qu'on en a parlé bien prématurément : au point de vue théorique, sa conception ne rencontre aucune difficulté, mais, au point de vue de la mise en œuvre, il est un détail — le plus important de tous — qui, s'il ne donne pas de désillusion, nous donnera bien de la tablature. En somme, tout dépend pour la réussite de la possibilité d'obtenir le disque nécessaire pour le grand miroir réflecteur qui aura trois mètres de diamètre, dimension que nous venons d'assigner, comme limite possible, 50 centimètres d'épaisseur, et dont le poids sera d'environ 9 tonnes. La seule difficulté de réalisation réside dans la fonte du verre destiné à tailler le miroir parabolique. Une des grandes verrerie de France s'est offerte pour mener à bien cette tâche... Réussira-t-elle ? Nous l'espérons ; sachez, pour que vous ayez une idée de cette œuvre, que le poids du plus grand disque fondu jusqu'à présent ne dépasse pas 600 kilos... le nôtre en pèsera 9,000 !

» La distance focale de l'instrument sera de quarante mètres ; comme vous voyez, c'est plus haut que l'Observatoire qui n'en a que vingt-sept ! La monture de l'appareil sera parallactique, c'est-à-dire équatoriale, et sa forme sera newtonienne, en apportant dans sa construction les modifications introduites par L. Foucault ; cette forme d'instrument offre pour une ouverture donnée le maximum de lumière : c'est la première forme du télescope en même temps que la meilleure, c'est elle qui est le plus généralement utilisée par les observatoires pour la construction des instruments de cette espèce.

» C'est M. Gautier, l'éminent constructeur des instruments de nos observatoires, qui fait, à l'heure actuellle, les études relatives à la monture mécanique de ce gigantesque appareil.

» On accédera à l'oculaire à l'aide d'une galerie demi-circulaire mobile et dont la partie culminante, la plate-forme, permettra à plusieurs personnes l'observation des diverses parties du ciel : l'équatorial sera entraîné par un mouvement d'horlogerie qui fera décrire un tour complet en vingt-quatre heures. L'observation directe à l'oculaire ne permettait qu'à un seul observateur de regarder dans l'instrument, aussi avons-nous l'intention d'employer un procédé plus rapide d'examen qui consistera à projeter l'objet céleste sur un écran et le rendra ainsi visible à une centaine de visiteurs à la fois.

» Il n'est pas nécessaire de placer l'instrument à de hautes altitudes : l'expérience faite avec de plus petits instruments, à la surface du sol, a parfaitement démontré que la netteté des images est au moins aussi grande qu'à des altitudes très élevées. En fait, l'instrument donnerait mieux en tant que lumière à cause de la grande transparence de l'air dans les stations élevées, mais le gain serait seulement de ce côté : il suffirait pour compenser cette perte de lumière d'augmenter de quelques centimètres le diamètre du miroir.

» Le plus grand instrument, celui de M. Commons, a un mètre cinquante de diamètre environ; le nouveau télescope projeté donnera quatre fois plus de lumière que le plus grand instrument connu et permettra de voir des astres quatre fois plus faibles que ceux qu'on a découverts jusqu'à présent. Les grossissements pourront atteindre 15,000 fois, et sur la lune, il sera possible de percevoir un espace ne dépassant pas deux mètres en carré. »

Musique du 7me de ligne

PROGRAMME du 8 SEPTEMBRE 1892

de 8 heures à 9 h. 1/2 du soir

(*Allées Fénelon*)

Marche du Figaro	Wittmann
La Fille du Régiment (fantaisie)	Donizetti
Guillaume Tell (ouverture)	Rossini
Thérésen (valse)	Gungl
Faust (fantaisie)	Gounod
Chasse à Courre	Sellenick

AUDOUARD *Chirurgien-dentiste à Brive*, a l'honneur d'informer sa clientèle du Lot qu'il sera à Cahors, Hôtel du Palais National, régulièrement le 4e mercredi de chaque mois.

Avis

M. J. Malinowski, ancien professeur de langues vivantes dans les Collèges et Lycées, donne des leçons d'Allemand, d'Anglais d'Italien, d'Espagnol et de Russe; chez lui à Cahors, rue du Portail-Alban, 11, maison Mme Ve Montcoutié.

PRIX MODÉRÉS

LEÇONS DE PIANO

Mademoiselle FOURNIER, professeur de piano, 91, boulevard Gambetta, se tient à la disposition des personnes qui désireraient s'entendre avec elle pour le prix et les heures des leçons.

BULLETIN FINANCIER

du 7 septembre 1892

Il y a sur nos rentes une légère amélioration sur les cours d'hier. Le 3 0/0 débute aujourd'hui à terme à 100.65. Il est au comptant à 100.50 après 100.40. Le 4 1/2 vaut 105.62 1/2 et l'amortissable 100.30.

Les fonds étrangers restent stationnaires. L'Italien cote 92.67 même cours qu'hier.

Il en est de même de nos grandes sociétés. Le Foncier cependant est légèrement en hausse. Il cote 1126, la Banque de Paris 575, et la Société Générale 485, comme hier.

Nos grands chemins de fer sont toujours fermes.

En Banque, le marché est toujours nul. La Morena continue à être demandée.

Bibliographie

Nos lecteurs nous sauront certainement gré de leur signaler une des nouvelles publications de la Librairie Garnier frères : « Le Dictionnaire classique de la langue française, qui paraît en ce moment chez tous le libraires en livraisons à 10 centimes. Ce dictionnaire qui formera un beau volume in-8 est une sorte de résumé fort habilement fait du grand « Dictionnaire national de la langue française, » publié récemment par les mêmes éditeurs. On y retrouve plus succintes, mais non moins claires ni moins précises les savantes définitions, les excellentes critiques qui ont fait le succès de cet important ouvrage. De nombreuses vignettes viennent émailler le texte et compléter certaines définitions se rapportant aux arts, aux sciences ou à l'industrie. L'ouvrage est en outre enrichi de tableaux synoptiques et d'une collection de cartes géographiques qui évitera souvent la recherche d'un atlas.

Nous croyons donc pouvoir prédire au « Dictionnaire classique de la langue française » le succès obtenu par son aîné.

AUDOUARD

Ex-Professeur de

PROTHÈSE ET DE CHIRURGIE DENTAIRES

A PARIS

LAURÉAT DE L'ACADÉMIE NATIONALE

Membre de l'Association générale des Dentistes de France et de la Société d'Odontologie de Paris.

CHIRURGIEN DENTISTE

A BRIVE

Se rendra à CAHORS, le 4me mercredi de chaque mois

HOTEL DU PALAIS-NATIONAL

DENTS & DENTIERS

De tous systèmes et à tous les prix

PRIX MODÉRÉS

Pour toutes les opérations relatives à l'art dentaire

FACILITÉ DE PAIEMENT

NOTA. — **M. AUDOUARD** engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour le consulter de bien vouloir lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

Adresse télégraphique : AUDOUARD, BRIVE

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Voyage circulaire en Bretagne

à prix très réduits

La Compagnie d'Orléans d'accord avec celle de l'Ouest, vient d'adopter de nouvelles mesures en vue de faciliter les excursions en Bretagne.

Il est délivré dans toutes les gares du reseau d'Orléans, aux prix très réduits de 65 fr. en 1re classe et de 50 fr. en 2e classe, des Billets circulaires, valables 30 jours, comprenant le tour de la presqu'île :

Rennes, Saint-Malo-Saint-Servan, Dinard, Saint-Brieuc, Lannion, Morlaix, Roscoff, Brest, Quimper, Douarnenez, Pont-l'Abbé, Concarneau, Lorient, Auray, Quiberon, Vannes, Savenay, Le Croisic, Guérande, Saint-Nazaire, Redon et Rennes.

Le voyageur partant d'un point quelconque pour aller rejoindre cet itinéraire, pourra obtenir dans ce but et sur demande faite à la gare de départ, 4 jours au moins à l'avance, un billet de parcours complémentaire de la classe du billet circulaire, et comportant une réduction de 40 %, sous condition d'un parcours minimum de 150 kilomètres.

La même réduction lui sera accordée après l'accomplissement du voyage circulaire, soit pour revenir à son point de départ initial, soit pour se rendre sur tel autre point qu'il aura choisi.

NOTA. — Le voyage circulaire peut être commencé à l'un quelconque des points du parcours.

BAINS de MER de L'OCÉAN

Billets Aller et Retour à Prix Réduits

Valables pendant 33 jours

Pendant la saison des Bains de Mer, du 1er Mai au 31 Octobre, il est délivré, à toutes les gares du réseau, des Billets Aller et Retour de toutes classes, à prix réduits, pour les stations balnéaires ci-après :

Saint-Nazaire, Pornichet, Escoublac-la-Baule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Vannes (Port-Navalo, St-Gildas-de-Ruiz), Plouharnel-Carnac, St-Pierre-Quiberon, Quiberon (Belle-Isle-en-Mer), Lorient (Port-Louis, Larmor), Quimperlé (Pouldu), Concarneau, (Beg-Meil, Fouesnant), Quimper (Bénodet) Pont-l'Abbé (Langoz, Loctudy), Douarnenez, Chateaulin (Pentrey, Crozon, Morgat).

1° Les Billets pris à toute gare du réseau située dans un rayon d'au moins 250 kilomètres des stations balnéaires ci-dessus comportent une réduction de 40 % en 1re classe, de 35 % en 2e classe et 30 % en 3e classe.

La durée de validité de ces Billets (33 jours) peut-être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant le paiement pour chaque période, d'un supplément égal à 10 % du prix du Billets.

Exceptionnellement :

Le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions qui précèdent pour les stations balneaires de la ligne de Saint-Nazaire (inclus) au Croisic et à Guérande inclus, a la faculté d'effectuer, sans supplément de prix, soit à l'aller, soit au retour, le trajet entre Nantes et Saint-Nazaire, dans les bateaux de la « Compagnie de la Basse-Loire ».

Le Voyageur porteur d'un Billet délivré pour les au delà de Vannes vers Auray aura la faculté de s'arrêter à celles des stations suivantes qui seront comprises dans le parcours de son billet : Sainte-Anne-d'Auray, Auray, Hennebont, Lorient, Quimperlé, Rosporden et Quimper.

Le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions ci-dessus à destination de Vannes est autorisé a s'arrêter à Questembert à l'aller et à repartir de ce point au retour.

En outre, le Voyageur porteur d'un Billet délivré aux conditions qui précèdent pour l'une quelconque des stations balnéaires ci-dessus, aura le droit de s'arrêter, une seule fois, soit à l'Aller ou au Retour, pendant 48 heures, soit à Nantes, soit en deçà.

2° Les Billets pris à toute gare située dans un rayon inférieur à 250 kilomètres desdites stations balnéaires, comportent une réduction de 20 % sur les prix des Tarifs généraux, sans toutefois que les prix à percevoir puissent excéder le prix applicable à un parcours de 250 kilomètres, ni être inférieurs aux prix applicable à un parcours de 125 kilomètres.

Les Billets doivent être demandés au Chef de Gare 3 jours avant celui du départ

BILLETS d'ALLER et RETOUR de FAMILLE

Pour les stations thermales de Chamblet-Néris (Néris), Évaux, Moulins (Bourbon-l'Archambault), Laqueuille (la Bourboule et le Mont-Dore), Royat.

Réduction de 50 0/0

Pour chaque membre de la famille en plus du troisième

Il est délivré, du **15 mai** au **15 septembre**, dans toutes les gares du réseau d'Orléans sous condition d'effectuer un parcours minimun de 300 kilomètres (aller et retour compris), aux famillles d'au moins quatre personnes payant place entière et voyageant ensemble, des *Billets d'Aller et Retour collectifs* de 1re, 2e et 3e classes pour les stations ci-dessus indiquées.

Les Billets sont établis par l'itinéraire à la convenance du Public ; l'itinéraire peut n'être pas le même à l'Aller et au Retour.

Le prix s'obtient en ajoutant au prix de six Billets simples ordinaires le prix d'un de ces Billets pour chaque membre de la famille en plus de trois.

La duré de validité des Billets, à compter du jour de départ, *ce jour non compris*, est de **30 jours**.

Cette durée peut être prorogée une ou plusieurs fois d'une période de quinze jours. Chaque période de prolongation part de l'expiration de la période précédente et donne lieu à la perception d'un supplément de 10 0/0 du prix total du Billet.

La prolongation ne peut être demandée que pour les billets non périmés.

AVIS. — Les voyageurs obtiennent, sur leur demande, soit à la gare de départ, soit au Bureau du Correspondant de la compagnie, à Laqueuille, des billets aller et retour réduits de 25 % pour le Mont-Dore et la Bourboule.

Les demandes de Billets doivent être faites, **quatre jours** au moins avant celui de départ à la gare où le voyage doit être commencé.

Pèlerinage à Rocamadour

Billets d'Aller et Retour à prix réduits

A l'occasion du **Pèlerinage de Roc-Amadour** (Lot), il est délivré chaque année, du **1er** Mai au **31** Octobre inclus, des billets aller et repour de toutes classes pour Roc-Amadour, avec réduction de 40 % en 1re classe, de 35 % en 2e classe et de 30 % en 3e classe sur le double des prix des billets simples :

Aux gares istantes de Roc-Amadour de moins de 250 kilomètres au plus.

Les billets de Pèlerinage donnent droit à l'admission dans tous les trains réguliers de voyageurs, à l'exception des trains-postes et express, ils sont valables pour le retour jusqu'au surlendemain du jour de leur délivrance.

COMPAGNIE LIEBIG

VERITABLE EXTRAIT de VIANDE LIEBIG

Indispensable dans toute *bonne cuisine* pour préparer à tout instant de bons *potages, sauces, légumes et toutes sortes de mets.*

Cet Extrait se conserve indéfiniment

Se méfier des imitations

Exiger la signature **LIEBIG** *en encre bleue sur l'étiquette de chaque pot.*

Sucrage des Vendanges

MM. J. CANGARDEL et Fils, ont l'honneur d'informer les propriétaires et vignerons, qu'ils trouveront, comme les années précédentes, dans leurs entrepôts situés à Cahors, rue de la Liberté, **Sucres cristallisés et raffinés,** avec le bénéfice des droits réduits.

On trouvera, en outre, sucre de maïs et raisins secs nouveaux, le tout de premier choix.

NOTA. — Les prix des raisins secs sortant hors de la ville, sont diminués de 10 francs par 100 kilos.

A VENDRE

POUR RAISON DE SANTÉ

La belle Propriété Vignoble de Mercadal, par Pélacoy

à 12 k. de Cahors, sur la route de Paris

Placement incroyablement productif. Il faut la visiter pour s'en faire une idée.

S'adresser sur les lieux à **M. BASTIDE,** qui en est propriétaire ou à **M. PÉRIÉ,** géomètre-expert, à Cahors.

Toutes facilités pour le paiement

L'ATLAS NATIONAL

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.

NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA

GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.

125 CARTES COLORIÉES, tous les départements, les Colonies et les **PLANS EN CHROMO** des grandes villes de France

15 CENTIMES la livraison avec carte coloriée

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent.
ou en 25 séries à 75 centimes
ne reviendra qu'à **18 fr. 75**
AVEC **125 CARTES COLORIÉES**

75 CENTIMES la série de 5 liv. et 5 cartes.

La 1re liv. à 15 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires

dor un spécimen gratis à FAYARD, éditeur, 78, Bd St-Michel, Paris, ou adresser, 75 cent. timb. pour recevoir la 1re série

A VENDRE

Une grande **MAISON,** sise à Figeac, avec *cour* et vaste *jardin,* ainsi que *l'Etablissement des bains* y annexé.

Facilités pour le paiement. S'adresser au bureau du Journal.

LA GRANDE

ENCYCLOPÉDIE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

MM. BERTHELOT, de l'Institut; **Hartwig DERENBOURG,** profr à l'Ecole des langues orientales; **F. Camille DREYFUS,** député de la Seine; **A. GIRY,** profr à l'Ecole des Chartes; **GLASSON,** de l'Institut; Dr **L. HAHN,** bibliothre de la Faculté de médecine; **C.-A. LAISANT,** docteur ès sciences mathématiques; **H. LAURENT,** examinateur à l'Ecole polytechnique; **E. LEVASSEUR,** de l'Institut; **H. MARION,** profr à la Sorbonne; **E. MUNTZ,** conservateur de l'Ecole des Beaux-Arts; **A. WALTZ,** profr à la Faculté des lettres d'Alger.

OUVRAGE HONORÉ D'UNE SOUSCRIPTION des Ministères de l'**INSTRUCTION PUBLIQUE,** des **AFFAIRES ÉTRANGÈRES,** des **TRAVAUX PUBLICS,** des **POSTES** et **TÉLÉGRAPHES,** de la **VILLE DE PARIS,** d'un grand nombre de **BIBLIOTHÈQUES,** etc.

LA GRANDE ENCYCLOPÉDIE formera environ **25** vol. gr. in-8 colombier de **1200** pages, ornés de nombreuses illustrations et cartes en couleurs hors texte. — Elle se publie par livraisons de 48 pages paraissant chaque semaine

Les souscriptions à l'ouvrage complet sont reçues aux prix de

Broché : **600** fr., payables **10** fr. par mois ou **500** fr. comptant

Relié : **750** fr., payables **15** fr. par mois ou **650** fr. comptant

UNE FEUILLE SPÉCIMEN EST ENVOYÉE GRATUITEMENT SUR DEMANDE

H. LAMIRAULT & Cie, 61, Rue de Rennes, PARIS

A LOUER

Joli jardin avec petite maison

Faubourg Cabessut

S'adresser à M. MOUSSET, ancien notaire, ou à M. LACOSSE, avoué.

A VENDRE

Magasin de Librairie

à Royan-les-Bains

S'adresser pour traiter au Directeur du Journal de Royan, 106, rue Gambetta, à Royan-les-Bains, (Charente-Inférieure).

A LOUER

UN APPARTEMENT

AU 1er ÉTAGE

Maison LUTZY, aux Hortes

A LOUER un Appartement composé de cinq pièces, rue de la Liberté, N° 8, au deuxième étage. — S'adresser à la Pâtisserie **Guilloré.**

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.

En vente au bureau du Journal.

Très complète, indiquant **TOUS LES CHEMINS DE FER** en projet, en construction ou en exploitation

CARTE DU LOT

En vente chez tous les libraires.

En feuille, 0 fr. 75. — Sur carton, 1 fr. 25. — Sur toile avec étui chagriné 1 fr. 50.
25 c. en plus par la poste.